

# Bac Pro CGEA

Baccalauréat Professionnel
Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- Apprentissage -



**36 mois** pouvant varier selon positionnement



Septembre 2022 à juin 2025



Magnac-Laval



Niveau 4

Nouvelle-Aquitaine



CONDITIONS DU MÉTIER

• s'installer comme chef d'exploitation,

• devenir salarié responsable d'atelier en productions animales,

Le Bac Pro CGEA est un diplôme de niveau IV qui confère la capacité professionnelle (accès aux aides à l'installation)

### Maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme :

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Développer sa motricité
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise et de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Les +

Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Site de Magnac-Laval Route de la Souterraine 87190 Magnac-Laval 05.87.77.60.02



# Pour les jeunes : entre 15\* et 29\*\* ans, • sortant de 3<sup>e</sup>générale, technologique ou de l'Enseignement Agricole ou titulaire d'un diplôme de niveau 3. Public ciblé \* 15 ans si sortie de 3<sup>e</sup> ou 16 ans dans les autres cas Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée Pré-requis Modalités de Pas de sélection à l'entrée en formation sélection • Formation accessible en entrée permanente Délais d'accès • Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des **Conditions** Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e) d'inscription Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement Modalités • Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente d'adaptation du handicap du centre dans la rubrique « contact ») • Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise • Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre **Modalités**

• Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers

pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques)

pédagogiques

# Contenus principaux de la formation

# Enseignements généraux Sciences sociales : Français Documentation Education socioculturelle Histoire géographie Economie générale Langue vivante anglais Education physique et sportive Sciences et technologies :

Mathématiques

Physique Chimie Informatique

Biologie

### **Enseignements professionnels**

Zootechnie Agronomie Agroéquipement

Pilotage de l'exploitation Economie agricole Comptabilité Gestion

### Module d'Adaptation Professionnelle :

Utilisation des ressources naturelles communes au service des entreprises agricoles

# Enseignements à l'initiative de l'établissement :

Devenir un citoyen responsable et acteur de sa formation

# Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 36 mois, alternance entre l'entreprise agricole (100 semaines dont 15 de congés payés) et le centre de formation (56 semaines soit 1 960h)

# Modes de validation

Formation diplômante de niveau 4

# Dispositif d'évaluation

Le Bac Pro CGEA est délivré pour 55 % en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) réparti sur les  $2^{\grave{e}me}$  et  $3^{\grave{e}me}$  années.

Les 45% restants, se composent de cinq épreuves terminales (organisées en juin de la dernière année de formation) :

• deux en enseignements techniques - une soutenance orale ayant comme support l'exploitation du maître d'apprentissage et une épreuve écrite de zootechnie,

# Blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme (RNCP29267BC01 à RNCP29267BC10)

# Poursuite de formation

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

# Rémunération

Salaire minimum légal brut (% du Smic) au 1er janvier 2023 :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
461,51€	734,99 €	905,92 €	1709,28€
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
666,62€	871,73 €	1042,66€	1709,28€
Rémunération de la 3e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC
940,10€	1145,22€	1333,24€	1709,28€

# Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend

## Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2020-2021-2022) : 91%
- Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois (2020-2021-2022) : 100%
- Taux de satisfaction des apprentis (2021 -2022): 100 %

# Contacts

### Centre de formation des apprentis agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Magnac-Laval Route de la Souterraine 87190 Magnac-Laval 05.87.77.60.02 cfa.haute-vienne@educagri.fr

• Développeur de l'apprentissage :

Damien AUDONNET - Tél : 07.85.24.02.26 - Mail : damien.audonnet@educagri.fr

• Coordonnatrice de la formation Bac Pro CGEA par apprentissage :

Cécile PLANCHAT - Tél: 05.55.48.44.30 - Mail: cecile.planchat@educagri.fr

• Référente handicap :

Charlène ALLONCLE - Tél: 05.55.48.44.30 - Mail: charlene.leroy@educagri.fr

MAJ: 16/01/23 LD